

PROGRAMME

Samedi 15 Septembre 2019

- 8h00** Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29**.
- 8h 30** **Briefing avec les skippers.**
- 9h 00** Embarquement sur les bateaux et départ.
- 15h00** Fin de pêche
- 16h00** Retour des bateaux
- 16h30** Remise des « feuilles commissaires »
- 18h00** Plancha
Tombola
Proclamation des résultats.
Pot de l'amitié

Ensemble RESPECTONS la Mer et son environnement

Une **turlutte** ou une calamarette est un équipement de pêche composé d'un leurre et d'une couronne d'hameçons (panier). La **turlutte** est dédiée à la pêche aux céphalopodes, notamment les seiches et calmars.



REGLEMENT

- Sortie AMICALE "OPEN".
- Pêche à une seule canne.

ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude 001° 30' 000, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude 46° 01' 000

LE CLASSEMENT :

Le classement sera établi au plus grand nombre de points (1point par prise).

IMPORTANT :

Ce type de pêche comporte quelques inconvénients liés à l'encre des seiches et encornets.

En conséquence :

Prévoir des vêtements peu fragiles

Prévoir d'aider impérativement le skipper pour le nettoyage du bateau.

Prévoir une bourriche ou de préférence un seau avec couvercle

